

BAIE DE MORLAIX • DEPUIS 1959

Centre Nautique de Roscoff

DOSSIER MÉCÉNAT ENTREPRISES

Engagez-vous à nos côtés pour que tous puissent vivre l'aventure de la mer.

Un don, c'est de l'air pour avancer.

Compétition • Inclusion • Mer & Marins

Le mot du Président

Depuis 1959, le Centre Nautique de Roscoff apprend la mer aux enfants du pays et à tous ceux qui veulent la découvrir. Soixante-cinq ans plus tard, notre mission n'a jamais été aussi essentielle : transmettre les savoirs de marin, ouvrir la mer à tous les publics — y compris les plus éloignés — et former une génération consciente de la beauté et de la fragilité de son territoire maritime.

Partout en France, les financements publics des associations se réduisent. C'est désormais aux acteurs du territoire — ses entreprises, ses entrepreneurs, ses artisans — de prendre le relais et de devenir les copropriétaires moraux de ce patrimoine vivant. C'est une chance : celle d'associer durablement votre nom à un lieu emblématique, à des valeurs fortes, et à des projets concrets dont vous verrez les résultats depuis le vieux port.

Ce dossier vous présente qui nous sommes, ce que nous voulons accomplir dans les trois prochaines années, et comment votre entreprise peut y prendre part — pour un coût réel étonnamment faible grâce au dispositif du mécénat.

Rejoignez l'équipage.

Le Président du Centre Nautique de Roscoff

QUI NOUS SOMMES

Le CNR en un coup d'œil

1959 Une des premières écoles de voile de Bretagne	800+ Pratiquants accueillis chaque année	4 Écoles primaires en voile scolaire
4 ans L'âge des premiers bords au jardin des mers	1 Voilier collectif adapté pour les personnes en situation de handicap	100 % Intérêt général — reçus fiscaux

Un terrain d'apprentissage unique en Europe : rochers, courants, effets de site, trafic maritime, balisage, et une biodiversité exceptionnelle en baie de Morlaix, sur un plan d'eau abrité par l'île de Batz. Le centre est situé au cœur du village, au fond du vieux port, visible du marché : votre logo y sera vu toute l'année par les habitants comme par les visiteurs.

Pourquoi votre entreprise a tout à y gagner

01 Vous choisissez la destination de votre impôt

60 % de votre don est déduit de votre impôt sur les sociétés. Concrètement, vous décidez qu'une partie de votre impôt finance un acteur local qui partage vos valeurs. Avec les contreparties (jusqu'à 25 % du don), le coût réel de votre engagement est réduit à environ 15 % du montant versé.

02 Vous nourrissez votre démarche RSE avec des preuves

Clients, donneurs d'ordre et candidats au recrutement demandent des engagements réels et vérifiables. Un partenariat avec le CNR vous apporte des actions tangibles, photographiables, racontables :

- Social — accès à la mer pour les publics éloignés, voile & handicap, voile scolaire
- Environnement — écosystème marin, partenariat Bretagne Vivante, motorisation électrique
- Territoire — soutien à un acteur historique du patrimoine maritime roscovite

03 Vous renforcez votre marque employeur

Les contreparties peuvent inclure des heures de navigation pour vos salariés et leurs familles : sortie d'équipe en caravelle, initiation catamaran, balade en baie de Morlaix. Une journée à la voile vaut tous les séminaires de cohésion — l'équipage, c'est notre métier depuis 1959.

04 Vous gagnez en visibilité locale, toute l'année

Logo affiché au centre nautique au cœur du vieux port et sur notre site Internet ; citation lors des remises de prix des régates. En option : votre visuel sur les voiles ou les coques de nos bateaux — un support publicitaire qui navigue sous les yeux de toute la baie.

Le mécénat, comment ça marche ?

Le mécénat est un soutien financier, matériel ou en compétences apporté à un organisme d'intérêt général, sans contrepartie équivalente. Depuis 2019, des contreparties d'importance mineure (moins de 25 % du don) sont admises. **Le CNR est habilité à recevoir des dons et à émettre les reçus fiscaux correspondants (art. 238 bis du CGI).**

Trois façons de donner

Mécénat financier	Un versement en numéraire. Valeur retenue : le montant versé.
Mécénat de compétences	Vos salariés mettent leur savoir-faire à notre service (comptabilité, communication, mécanique...). Valeur retenue : le coût du temps de travail.
Mécénat en matériel	Don ou mise à disposition de matériel (véhicule, outillage, équipements...). Valeur retenue : la valeur évaluée du matériel.

La règle fiscale en bref

- Réduction d'impôt de 60 % du don, imputée sur l'impôt dû l'année du versement.
- Plafond : 20 000 € de dons par exercice, ou 0,5 % du chiffre d'affaires HT si plus élevé.
- Contreparties admises jusqu'à 25 % de la valeur du don.

Ce que ça coûte vraiment : trois exemples

	FINANCIER	COMPÉTENCES	MATÉRIEL
Valeur du don	5 000 €	3 000 €	18 000 €
Réduction d'impôt (60 %)	– 3 000 €	– 1 800 €	– 10 800 €
Contreparties (25 %)	1 250 €	750 €	4 500 €
Coût réel entreprise	750 €	450 €	2 700 €

À RETENIR

Pour 5 000 € donnés au CNR, votre entreprise ne débourse réellement que 750 €.

Trois projets concrets à financer

Choisissez l'axe qui résonne avec l'identité de votre entreprise. Chaque axe correspond à des besoins précis, chiffrés, et à des résultats mesurables que nous vous rapporterons chaque année.

Axe Compétition 70 000 € sur 3 ans

Accompagner nos jeunes des premières régates en baie de Morlaix jusqu'aux compétitions internationales. L'axe de la performance et de la fierté locale : vos couleurs sur les podiums.

- 3 dériveurs et 3 catamarans de compétition
- 1 véhicule 9 places et sa remorque
- Dédommagement des frais de l'entraîneur, inscriptions aux compétitions

CE QUE VOUS POURREZ RACONTER

« Nous avons équipé l'équipe de régate du CNR — suivez leurs résultats avec nous. »

Axe Inclusion 45 000 € sur 3 ans

Ouvrir la mer à tous les publics, en particulier ceux qui en sont éloignés.

- Rénovation de l'Écho 90 (voilier 9 m adapté voile & handicap) et jeu de voiles neuf
- Système de barre joystick, prame collective
- Formation de moniteurs voile & handicap

CE QUE VOUS POURREZ RACONTER

« Grâce à nous, une personne en fauteuil a barré un voilier de 9 mètres en baie de Morlaix. »

Axe Mer & Marins 55 000 € sur 3 ans

Partager les savoirs de marin et faire découvrir les richesses et la fragilité d'une biodiversité unique en Europe. L'axe environnemental, en partenariat avec Bretagne Vivante.

- Semi-rigide électrique, moteur et batteries : un encadrement zéro émission
- Indemnisation des intervenants extérieurs (conférenciers, naturalistes...)
- Formation des moniteurs à l'écosystème marin

CE QUE VOUS POURREZ RACONTER

« Nous avons financé le premier bateau d'encadrement 100 % électrique du port de Roscoff. »

Nos formules de partenariat

Un engagement d'1, 2 ou 3 ans — l'engagement pluriannuel nous donne la visibilité nécessaire pour investir, et vous garantit une présence durable de votre marque.

FORMULE	DON / AN	COÛT RÉEL / AN	CONTREPARTIES PRINCIPALES
Mer Belle	1 000 €	150 €	Logo au centre et sur le site, citation lors des régates, reçu fiscal
Mer Agitée	2 500 €	325 €	Mer Belle + heures de navigation pour vos salariés et leurs familles
Mer Grosse	5 000 €	700 €	Mer Agitée + journée cohésion d'équipe + visuel sur voiles ou coques (limite 25 % du don)
Mer Énorme	Sur mesure	Nous contacter	Partenariat majeur : naming d'un bateau, événement dédié, programme co-construit

Toutes les contreparties sont ajustables et se discutent ensemble, dans la limite légale de 25 % du don.

Nos engagements envers vous

- Une convention de partenariat claire, signée dès le départ.
- Un reçu fiscal émis pour chaque versement.
- Un bilan annuel de votre mécénat : photos, chiffres, réalisations — de la matière prête à l'emploi pour votre communication et votre rapport RSE.
- Une invitation à nos temps forts : régates, remises de prix, sorties partenaires.
- Un interlocuteur unique au sein du Conseil d'Administration.

Témoignages

Cet espace est réservé aux retours de nos futurs partenaires.

TÉMOIGNAGE

« Cet espace accueillera le témoignage de notre premier partenaire entreprise. »

TÉMOIGNAGE

« Et celui d'un jeune régatier ou d'un enseignant que votre soutien aura aidé. »

ON VOUS RÉPOND

Vos questions

« Nous sommes une petite entreprise, est-ce pour nous ? »

Oui. La formule Mer Belle revient à 150 € par an en coût réel — moins qu'une insertion publicitaire, pour un impact et une image incomparables. Le mécénat de compétences et de matériel permet aussi de donner sans trésorerie.

« Que devient concrètement notre argent ? »

Vous choisissez votre axe (compétition, inclusion, mer & marins) et nous vous rendons compte chaque année : matériel acquis, actions menées, publics touchés. Rien ne se dilue.

« Est-ce compliqué administrativement ? »

Non : une convention d'une page à signer, un reçu fiscal que nous émettons, une ligne à reporter dans votre déclaration. Votre expert-comptable connaît le dispositif.

« Peut-on commencer petit ? »

Bien sûr. Beaucoup de partenariats commencent par un an en Mer Belle et grandissent ensuite. L'important, c'est d'embarquer.

Embarquer en 3 étapes

- 01** Un échange de 30 minutes, chez vous ou au centre, pour choisir votre axe et votre formule.
- 02** Signature de la convention de partenariat et versement du don (ou mise en place du mécénat de compétences / matériel).
- 03** Émission du reçu fiscal, lancement des contreparties, premier point d'étape dans l'année.

Parlons-en autour d'un café au vieux port.

Contact

Référent mécénat : Conseil d'Administration du CNR

Téléphone : 02 22 55 19 22 / 06 14 34 00 15

Email : contact@roscoff-nautique.com

Adresse : 1 bis rue Capitaine Coadou, 29680 Roscoff — au fond du vieux port

Site : roscoff-nautique.com

Association loi 1901 fondée en 1959 — Organisme d'intérêt général habilité à émettre des reçus fiscaux (art. 238 bis du CGI)